LES ANNONCES
LANDAISES

SAMEDI 13 MAI 2023 - 1,50 €
N°4062

LANDES ATTRACTIVES
Blocoast
Temple de l'escalade

AGRICULTURE
Cabane & Cie
Champignonnière landaise

L'ŒIL DES EXPERTS
La quête de sens au travail : un défi pour les organisations

FILIÈRE BOIS
LA COMPAGNIE DES LANDES PROTÈGE SA FORÊT

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS LANDAIS - annonces-landaises.com

© Bernard Dugros

EXPOSITION
QUOI DE NEUF AU MOYEN ÂGE ?

Vous saviez que les lunettes et boussoles avaient été inventées au Moyen Âge ? Malgré des clichés tenaces, cette époque qui couvre 1 000 ans d'histoire ne rime pas simplement avec princesses, chevaliers et châteaux forts. À l'abbaye d'Arthous, jusqu'au 31 octobre, l'exposition « Quoi de neuf au Moyen Âge ? » en propose une nouvelle lecture à travers sept thématiques où se croisent repères temporels, maquettes, cartes, jeux, vidéos et multimédias interactifs.

Abbaye d'Arthous - 785 route de l'Abbaye - Hastingues

© D.R.

COUP DE BUZZ

© D.R.

SPORT
TRAIL-NATATION, LE COMBO PARFAIT

Le Swimrun Côte Sud des Landes revient pour sa 5e édition jusqu'au 14 mai, à Hossegor. Le challenge sportif entre trail et natation accueille chaque année plus de 800 participants sur trois jours. À chacun de trouver son format entre ses cinq courses adaptées à tous les niveaux, dans un cadre de rêve, entre forêt, océan et lac marin.
En parallèle, un programme d'animations familiales est proposé au parc Rosny : manèges, concerts, food trucks et jeux gonflables. Et là, pas besoin d'être swimrunner pour profiter de la fête !

LAURÉAT
TROPHÉE RSE POUR LA SCIERIE BÉDORA

Frédéric Léonard, repreneur de la scierie Bédora, créée à Pomarez en 1919, vient de se voir décerner le trophée de la Responsabilité sociétale des entreprises, par l'association Cédants et repreneurs d'affaires (CRA). En quatre ans, le nouveau dirigeant de l'entreprise qui n'utilise que des produits de traitement biosourcés, a notamment amélioré les conditions de travail (semaine de quatre jours, salle de repos...), mis en place un intéressement sur les résultats et modernisé les outils de gestion. Il se fixe désormais pour objectif de mener l'usine vers l'autosuffisance énergétique grâce au solaire.

© Shutterstock

SOMMAIRE

4 FOCUS LANDES
Filière bois
La Compagnie des Landes protège sa forêt

10 LANDES ATTRACTIVES
Blocoast : temple de l'escalade

12 ACTU LANDES
Cabane & Cie : champignonnière landaise

14 ACTU RÉGION
Foire de Bordeaux, un peu plus près des étoiles

16 ON EN PARLE

18 L'ŒIL DES EXPERTS
La quête de sens au travail : un défi pour les organisations

21 ANNONCES LÉGALES
VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

27 TENDANCES BOURSE

28 QUOI DE NEUF ?
Le retour du Tracteur Tour

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax • Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie **DUCOURAU**, Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**, Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**, Christine **LAMAISON** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëllie **SANZ**, Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD** & Raphaëlle **MOURET** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUCQ** - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623 I 83288 • ISSN 1270-704X• Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésoHebdoEco

FILIÈRE BOIS
LA COMPAGNIE PROTÈGE SA

© Bernard Dugros

DES LANDES FORÊT

Incontournable dans le secteur du Born, la Compagnie des Landes est quasi inconnue du grand public. Pourtant le groupement forestier approvisionne les plus grandes entreprises landaises de la filière bois et multiplie les actions pour préserver l'environnement.

Par Cécile AGUSTI

Une fiche succincte sur Wikipédia et une mention sur le site de la mairie de Pontenx-les-Forges où elle est installée. Ce sont à peu près les seules informations disponibles en ligne à propos de la Compagnie des Landes. D'ailleurs, en dehors du Born, peu la connaissent.
Pourtant, le groupement forestier, créé en 1834, est un incontournable de la filière bois. Gestionnaire et exploitante de 17 000 hectares de peuplements, cette société détenue par la Caisse des dépôts compte les plus grandes entreprises landaises du secteur parmi ses clients. Gascogne, Smurfit, Egger, FP Bois, Archimbaud, Beynel, Rayonnier... toutes s'approvisionnent auprès d'elle pour faire tourner leurs usines. Elle vend ainsi 80 000 m³ à 100 000 m³ de bois par an. « Uniquement à des industries landaises », précise Myriam Rondet, sa directrice. La Compagnie des Landes, c'est le bois en circuit court : en moyenne, les camions de livraison parcourent seulement une trentaine de kilomètres.

L'ENGAGEMENT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS DEPUIS 60 ANS

L'attachement au territoire est viscéral pour ce groupement forestier. En près de 200 ans, son action a profondément modelé le secteur du Born et de la Grande Lande.
Au XIXe siècle, la Compagnie des Landes exerce de multiples activités, au premier rang desquelles la sidérurgie. Propriétaire des forges de Pontenx, elle emploie alors une centaine de personnes qu'elle loge. Les ouvriers pratiquent également l'agriculture dans la continuité du métayage. Parallèlement, la sylviculture se développe et l'exploitation de la résine fait la richesse du site.
Tout change au début du XXe siècle. Les forges sont abandonnées après la Première Guerre mondiale. Et après la Seconde, un mouvement de substitution s'opère en forêt. Les pins ne servent plus à produire de

La Compagnie des Landes, c'est **le bois en circuit court** : en moyenne, **les camions de livraison** parcourent seulement une **trentaine de kilomètres**.

MYRIAM **RONDET**
Directrice de la Compagnie des Landes

© Bernard Dugros

Le patrimoine de la Compagnie des Landes compte une soixantaine de bâtiments

© Bernard Dugros

l'essence de térébenthine, mais sont vendus aux usines de trituration et aux scieries.
En 1963, la Caisse des dépôts devient actionnaire majoritaire et recentre l'activité sur un objet unique : la forêt. À ses côtés, quelques familles landaises sont aussi actionnaires. Aujourd'hui, l'entreprise compte 17 salariés.
Ses axes de travail ne concernent cependant pas que les arbres. « Notre cœur de métier, c'est la forêt. Mais nous sommes insérés dans un territoire, souligne Myriam Rondet. L'habitat, les forges, les sites naturels tels que les lagunes ou les ripisylves... nous ne pouvons pas occulter ces milieux auxquels nous sommes adossés. Ils sont des éléments essentiels dans notre gestion au quotidien et la préservation des écosystèmes forestiers landais. »

PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE

De nombreux partenariats sont donc noués avec les acteurs de la recherche forestière (Institut national de la recherche agronomique, institut technologique Forêt cellulose bois-construction, ameublement, Centre régional de la propriété forestière, Parc naturel régional des Landes de Gascogne...), ainsi qu'avec des écoles (lycée de Sabres, Bordeaux Sciences Agro, université de Poitiers...). Une action est également engagée avec le département pour la gestion des lagunes, ces écosystèmes emblématiques des Landes de Gascogne.
Les abords du siège de la Compagnie accueillent un rucher et sont entretenus de manière extensive par des chevaux. Un rapprochement avec le Conservatoire national des races d'Aquitaine a même été engagé pour introduire d'autres animaux.
Et l'entreprise accueille pour trois ans Émilie Ropert-Dupont. Cette doctorante en CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) réalise une thèse en géographie sur l'airial landais.
Le patrimoine de la Compagnie des Landes est large : des logements ouvriers, des airials qui accueillaient des bergers et permettaient de surveiller la forêt, d'anciennes cabanes de chasse, mais aussi le château du maître des forges et même une chapelle qui n'est aujourd'hui plus consacrée. « Nous possédons une soixantaine de bâtiments », reprend Myriam Rondet. Ceux qui restent accueillent les bureaux de l'entreprise, sont loués ou attendent de trouver une nouvelle destination. Mais tous sont entretenus pour conserver l'héritage du passé.

En près de 200 ans, **l'action de la Compagnie des Landes** a profondément modelé le secteur du **Born** et de la **Grande Lande**

ooo

ARBORETUM DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Si le temps semble suspendu au siège de la Compagnie des Landes, le groupement forestier n'en est pas moins tourné vers l'avenir. « Nous avons fait évoluer nos pratiques, reconnaît Myriam Rondet. En effet, depuis une vingtaine d'années, le changement climatique a engendré une fréquence plus élevée des événements exceptionnels. À 10 ans d'intervalle, nous avons déjà subi deux tempêtes, dont le groupement s'est relevé. »

Pour « avoir les pratiques forestières les plus vertueuses et augmenter la résilience du massif », la Compagnie est proactive. Dès 2007, elle a ainsi créé l'arboretum du changement climatique. Dix espèces de feuillus et dix espèces de résineux y ont été implantées pour observer leur évolution. « Ces actions s'inscrivent dans notre doctrine de long terme et notre engagement pour l'intérêt général, insufflé par la Caisse des dépôts. » Seize ans plus tard, les résultats sont flagrants : certains arbres se dressent fièrement à plus de 15 mètres du sol, tandis que d'autres sont pourrissants et rabougris... quand ils n'ont pas tout simplement disparu !

« Au niveau des résineux, l'essence la plus adaptée aux sols landais reste le pin maritime. Néanmoins, certains feuillus constituent des pistes intéressantes pour de la diversification par petites touches. » Sans surprise, le chêne-liège, espèce endémique, se comporte bien. Lors des coupes rases, il est conservé sur les parcelles et de plus en plus implanté en lisière de forêt, tout comme le chêne vert qui donne également de bons résultats.

Les eucalyptus plantés dans l'arboretum du changement climatique atteignent 20 m de haut

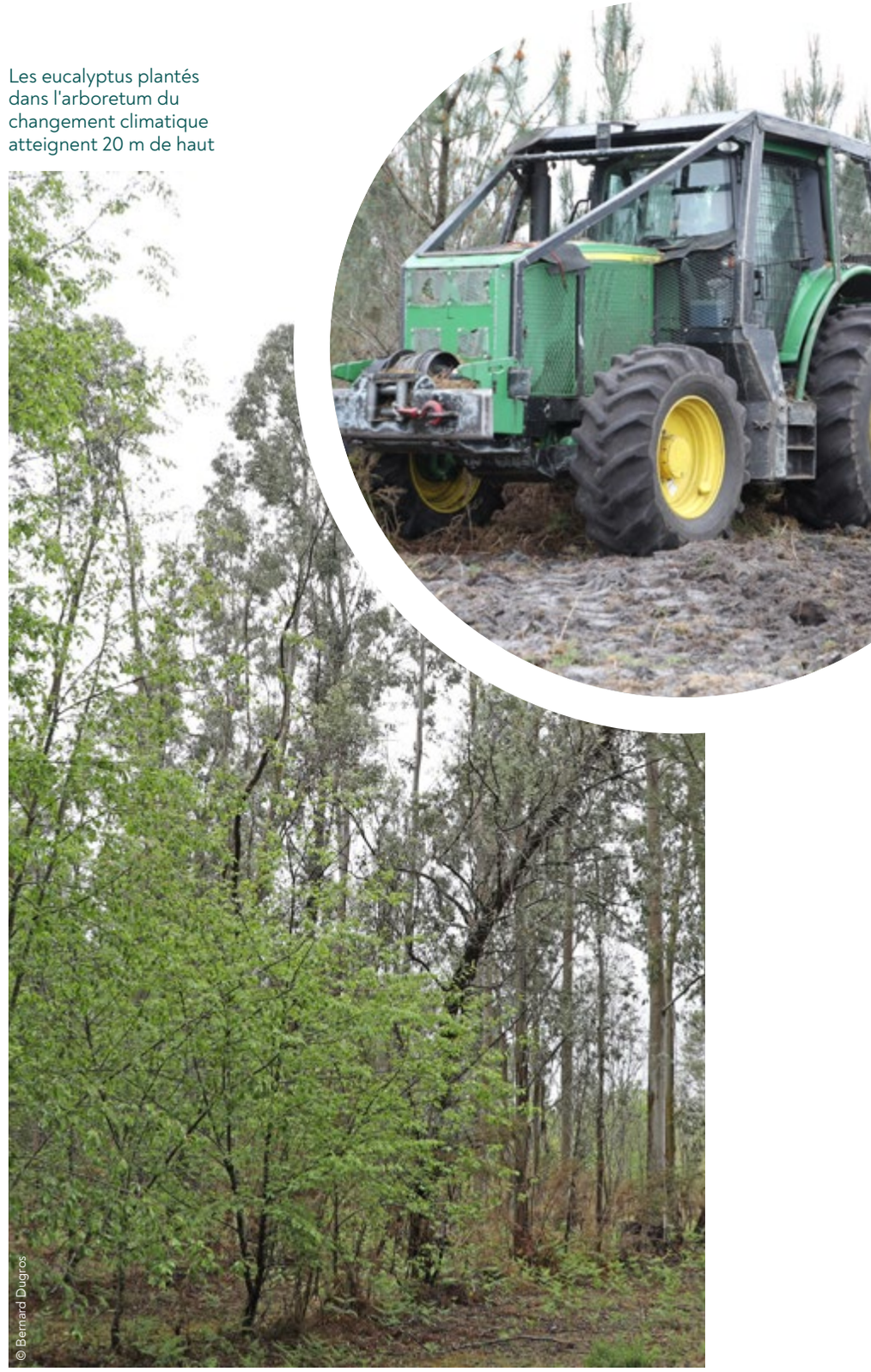

© Bernard Dugros

Dans l'arboretum du changement climatique, **10 espèces de feuillus** et **10 espèces de résineux** ont été implantées pour **observer leur évolution**

Pour limiter au maximum les risques d'incendie, les peuplements sont débroussaillés au rouleau landais à trois, sept, 13 ans puis tous les sept ou huit ans

Les tilleuls, les érables, les charmes et les châtaigniers, eux, ont périclité. En revanche, l'eucalyptus semble se plaire dans l'arboretum. Les troncs ont atteint 20 mètres de haut ! « Nous avons planté 200 hectares pour expérimenter la diversification opérationnelle à destination des industries du papier. »

Mais le pin maritime reste le seigneur incontesté de la lande. Ce qui n'empêche pas quelques adaptations et recherches.

RISQUE INCENDIE : UNE PRIORITÉ

Les enseignements de l'arboretum du changement climatique servent notamment à promouvoir la biodiversité dans les parcelles. En plus de conserver tous les feuillus lors des coupes rases, des lisières de feuillus sont implantées au moment des reboisements. « Il y a encore 10 ans, très peu d'acteurs forestiers le faisaient. »

La Compagnie des Landes est très vigilante au risque incendie et aux méga-feux. « Limiter au maximum le risque incendie est une priorité », insiste Myriam Rondet. Tous les ans, les bords de route sont mis à la terre pour éviter les départs de feu provoqués par les mégots des automobilistes imprudents ou des pyromanes. Et les peuplements sont débroussaillés au rouleau landais à trois, sept, 13 ans, puis tous les sept ou huit ans. « Voire plus si le besoin s'en fait sentir. » Cet entretien minutieux porte ses fruits. Mais l'été dernier, les incendies ont détruit plus de 30 000 hectares du massif dans son ensemble. La Compagnie des Landes a, quant à elle, perdu 90 hectares.

AUX PETITS SOINS DE L'ÉTANG

En 2014, la Compagnie des Landes a entrepris de restaurer la continuité écologique de l'emblématique étang de Pontenx. Créé au XVIIIe siècle pour alimenter les forges, le plan d'eau artificiel est aujourd'hui propriété du groupement.

Or, le barrage entrave la circulation des anguilles. « Nous aurions pu détruire le barrage pour retrouver le ruisseau d'origine : le Canteloup, note Myriam Rondet, directrice du groupement forestier. Mais l'étang constitue une telle part de l'identité de la commune qu'il allait de soi de le préserver. »

Sur le papier, les travaux paraissent simples : installer une passe à anguilles sur le barrage pour en faciliter le franchissement. Dans la réalité, cela nécessite un dragage et une vidange de l'étang avant de pouvoir rénover l'ouvrage hydraulique. « Nos actionnaires ont très vite pris la mesure de l'impact sur la biodiversité et ont choisi de faire les choses de manière exemplaire. »

Après une concertation avec les acteurs du territoire et de nombreuses études environnementales, les travaux ont été engagés en octobre 2022. En quatre mois, 30 000 m³ de sédiments ont été extraits du plan d'eau qui n'avait pas été dragué depuis les années 1970. Le chantier se poursuivra de juillet à novembre 2023. Cette fois, il s'agira de mettre l'étang à sec. Seul le Canteloup poursuivra son cours jusqu'à l'étang d'Aureilhan, le temps de réaliser les travaux nécessaires sur le barrage. « Nous avons été très attentifs à toutes les mesures environnementales. Il est essentiel de tout mettre en œuvre pour préserver ce milieu situé en zone Natura 2000*. » L'investissement est en tout cas conséquent. Le budget prévisionnel de 2 millions d'euros sera dépassé du fait de l'inflation.

* Zones humides de l'arrière-dune des pays de Born et de Buch

BLOCOAST TEMPLE DE L'ESCALADE

Guillaume Dupré et Julien Lengaigne ont quitté la région parisienne pour ouvrir, à Soorts-Hossegor, la première salle d'escalade des Landes. Baptisée Blocoast, elle accueille, depuis mi-mars, les grimpeurs aguerris et les néophytes curieux.

Par Isabelle TRANCOEN

Bretons d'origine, les deux co-fondateurs de Blocoast sont des amis de longue date qui partagent une véritable passion pour l'escalade. « Julien avait ouvert une salle d'escalade à Courbevoie, pas loin de chez moi, raconte Guillaume Dupré. Je n'avais jamais pratiqué, mais je suis rapidement devenu un client régulier et, avec Julien, nous sommes devenus amis. »
L'idée de créer une salle d'escalade dans les Landes a ensuite doucement mais sûrement fait son chemin. Avec sa famille, Guillaume Dupré s'est installé à Soorts-Hossegor en 2017, et Julien Lengaigne l'a rejoint un an plus tard. « À l'époque, il n'y avait pas encore la salle d'escalade de Bayonne, poursuit-il. La population locale est globalement très sportive et, avec la proximité des Pyrénées, il y a beaucoup de licenciés en escalade. Nous étions donc convaincus que le projet avait tout son sens sur ce territoire. »

DES SERVICES PREMIUM

Issus respectivement de la communication et du secteur maritime, les deux amis et associés avaient pour ambition de créer « un lieu social avec l'escalade en cœur d'activité », un espace accessible à tous, à partir de sept ans. Pas d'élitisme puisque les débutants côtoient les grimpeurs de haut niveau. Et les enfants, après une séance d'initiation, évoluent en autonomie. En individuel, entre amis, en famille, chaque client peut profiter de l'ensemble des services de la salle : 450 m² de surface grimpable, un espace fitness et échauffement, des vestiaires, un service de restauration orchestré par le chef Rudy Sanchez, un bar, un sauna, un solarium extérieur et un roof top. « Nous avions envie de proposer une salle un peu haut de gamme, avec un maximum de services, à des tarifs abordables », souligne Guillaume Dupré.

UN PROJET MARATHON

Mais l'entrepreneuriat étant rarement un long fleuve tranquille, le projet a mis cinq ans à voir le jour. Les co-fondateurs ont dû notamment composer avec la crise sanitaire Covid et la guerre en Ukraine. Deux évènements qui ont largement impacté l'avancée du projet. Trouver le lieu idéal n'a pas non plus été très simple. « Au début, nous avons beaucoup prospecté, à la recherche de locaux pouvant convenir à notre activité, se souvient Guillaume Dupré. Et puis, un jour, nous avons eu l'opportunité de répondre à l'appel d'offre dans le cadre de l'extension de la zone Pédebert, à Soorts-Hossegor.

© Bernard Dugros

La structure de 450 m² comporte 13 secteurs et sept niveaux de difficultés.

© Bernard Dugros

L'endroit était parfait, dans un cadre très nature, en lisière de forêt domaniale. » Le projet a été sélectionné et le département et la région ont accompagné les deux associés, notamment via l'attribution d'une subvention liée à l'accueil touristique. Dans la foulée, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de trois associés supplémentaires (Arthur Simonet, Leny Bertolini et Amaury Simon). Mais il a encore fallu un an de travail pour dessiner les blocs d'escalade – dont la fabrication a été confiée à l'entreprise bulgare Dreamwall – et six mois de travaux haletants avant que Blocoast n'ouvre ses portes, le 18 mars dernier.

UN ACCUEIL PROMETTEUR

Très attendu, le complexe a, dès le premier jour, accueilli des grimpeurs confirmés, mais aussi des novices désireux de découvrir les sensations de la grimpe. « Notre structure comporte 13 secteurs et sept niveaux de difficultés, ce qui permet une progression douce et ludique, précise Guillaume Dupré. En parallèle, nous avons une vraie politique de renouvellement puisque l'ensemble des voies est entièrement renouvelé toutes les six à huit semaines par notre ouvreur Nicolas Touet. » Aujourd'hui, après cinq années de labeur, l'heure est à la satisfaction, non sans garder le regard tourné vers l'avenir : « Nous sommes très contents de ces premières semaines d'ouverture. C'est un plaisir de constater l'engouement pour l'escalade. Mais nous allons maintenir nos efforts pour continuer à proposer des améliorations, notamment sur la partie fitness/renforcement. » De quoi contribuer à l'essor, dans les Landes, de cette discipline devenue olympique depuis les JO de Tokyo en 2021.

708 avenue des Rémouleurs - Soorts-Hossegor

GUILLAUME **DUPRÉ**
ET JULIEN **LENGAIGNE**
Co-fondateurs de Blocoast

© Bernard Dugros

CABANE & CIE, CHAMPIGNONNIÈRE LANDAISE

Déjà associés pour la production de tomates au sein de l'entreprise Tom d'Aqui, Toby Wright, Adèle et Vincent Audoy se diversifient avec Cabane & Cie. Depuis Parentis-en-Born, ils produisent les premiers champignons de Paris du département.

Par Cécile AGUSTI

La grande majorité des champignons de Paris ne sont même pas français. 70 % de la consommation hexagonale est importée, notamment de Pologne. La cueillette étant réalisée exclusivement à la main, la production s'est déplacée là où la main-d'œuvre est moins coûteuse...

Cependant, les consommateurs sont de plus en plus attentifs à l'origine des produits et demandeurs de champignons frais et locaux. Pour satisfaire ce besoin, Toby Wright, Adèle et Vincent Audoy ont démarré une production de champignons de Paris blancs et bruns, en février à Parentis-en-Born.

Les trois agriculteurs ingénieurs agronomes n'en sont pas à leur coup d'essai. Depuis 15 ans, ils produisent des tomates sous serre via leur entreprise Tom d'Aqui. Ce nouveau projet, baptisé Cabane & Cie, leur permet de se diversifier, tout en se lançant un nouveau défi.

La production sera exclusivement vendue dans un rayon de 200 km autour de Parentis-en-Born

© Nuuk photographies

© Nuuk photographies

16 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

« Il y a beaucoup de similitudes entre les deux productions, indique Adèle Audoy. Toutes deux sont conduites dans des environnements clos et maîtrisés en ce qui concerne l'irrigation et la température. En revanche, il faut beaucoup de lumière en tomate, alors que le champignon pousse dans l'obscurité. »

Pour assurer la production, les trois associés ont investi 16 millions d'euros dans la construction d'une champignonnière équipée de six chambres de pousse et de 12 chambres de cueille. Une pompe à chaleur permet de maintenir une température constante de 18° C dans l'ensemble des salles. Cabane & Cie a en effet fait le choix de n'utiliser que des énergies propres et renouvelables dans ses installations (comme c'est déjà le cas chez Tom d'Aqui). Des panneaux photovoltaïques complèteront d'ailleurs bientôt le système.

UN OUTIL DE TRAVAIL TOURNÉ VERS LES SALARIÉS

Un effort important a également été fait pour faciliter le bien-être au travail. Dans les champignonnières classiques, la cueillette et la manipulation du compost s'avèrent particulièrement pénibles. « Quand nous discutons avec différents producteurs en Europe, le problème n'est pas de vendre les champignons, c'est de trouver les gens pour les ramasser », souligne Vincent Audoy.

Pour s'assurer d'attirer la cinquantaine de salariés nécessaires pour faire fonctionner l'unité, des études ont été menées avec des ergonomes pour adapter les postes de travail. Les lits de compost se présentent ainsi au cueilleur comme un pupitre à musique, tandis que les champignons cueillis sont convoyés automatiquement pour éviter le port de charges lourdes.

Par ailleurs, la production est réalisée sans aucun pesticide. Non seulement pour la qualité des champignons, mais aussi pour la santé des équipes. « Aujourd'hui, les risques avec les pesticides sont beaucoup plus grands pour les gens qui les appliquent ou qui vivent à proximité du lieu de production », souligne Toby Wright.

VINCENT ET ADÈLE **AUDOY** ET TOBY **WRIGHT**
Co-fondateurs de Cabane & Cie
© Nuuk photographies

ULTRA FRAIS

La culture de champignons peut être réalisée toute l'année, par cycle de six semaines (deux semaines de pousse et quatre semaines de récolte). « Mais la consommation est saisonnière, reprend Adèle Audoy. Il y a une forte demande de novembre à mars. Ensuite, cela se tasse en juillet et août. »

Cabane & Cie ambitionne de produire 2 500 tonnes par an. La production sera exclusivement vendue dans un rayon de 200 km autour de Parentis-en-Born. « Ce qui fait le croquant d'un champignon, c'est sa fraîcheur. Pour cela, seul un champignon produit et vendu localement peut atteindre un niveau de qualité optimum. L'idée est que nos champignons soient disponibles sur les étals le lendemain de la cueillette, contrairement aux champignons polonais qui font trois jours de camion. » Deux tiers des champignons de Cabane & Cie seront vendus en grande surface, le tiers restant chez des primeurs et des grossistes. Le chiffre d'affaires prévisionnel atteint les 6,5 millions d'euros.

FOIRE DE BORDEAUX. UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTOILES

La Foire internationale de Bordeaux revient du 13 au 21 mai, au parc des expositions de Bordeaux, et célèbre sa 100e édition. Pour l'occasion, elle fait peau neuve et change de direction avec le thème « l'odyssée des étoiles ».

Par Marie-Amélie HUSSON

La Foire internationale de Bordeaux célèbre cette année sa 100e édition, et pour l'occasion, elle se réinvente. Du 13 au 21 mai, au parc des expositions de Bordeaux, embarquez pour un voyage dans l'espace.

OBJECTIF 200 000 VISITEURS

Pour l'édition 2023, exit la thématique des pays du monde. Pour mieux saisir les enjeux de demain et capter le public, l'événement adopte un nouveau positionnement thématique : l'odyssée des étoiles. Avec 180 000 visiteurs en 2022 sur les neuf jours de la foire, les organisateurs espèrent cette année en accueillir jusqu'à 200 000. L'objectif : mettre en lumière les talents, les savoir-faire du territoire.

L'exposition de cette édition 2023 sera centrée sur « Mission espace », signée par la Cité de l'espace de Toulouse. D'abord, un premier temps fort avec l'histoire de l'espace : « Space Dreams ». Petits et grands pourront revivre les grands moments de la conquête spatiale, de 1960 à nos jours. Escale ensuite sur la Lune, avec « Expérience Lune », un parcours immersif pour revivre la conquête lunaire. Dernière étape avec la découverte des comètes. Et pour les curieux qui souhaitent aller plus loin, les organisateurs ont misé sur un espace complémentaire d'animations, en partenariat avec CapSciences : « Basecamp ». Au programme pour les visiteurs : une voie lactée grâce à un planétarium. Ils pourront tester leur résistance aux accélérations d'un lancement de fusée dans un simulateur spatial. Ils pourront également découvrir la maquette d'Ariane 5 du Centre national d'études spatiales (Cnes), des simulateurs de vol de l'Aérocampus Aquitaine, des conférences sur les ovnis et encore bien d'autres ateliers.

LA FÊTE DES MOBILITÉS

Autres nouveautés : le Mobility Show débarquera du 13 au 15 mai sur la Foire de Bordeaux. Le but : présenter une offre en matière de véhicules, vélos, trottinettes, onewheels, skates et des nouveaux modes de déplacements urbains. Concessionnaires auto, experts des mobilités et passionnés seront au rendez-vous. Pour les amateurs de sensations fortes, le premier circuit de crazy cart indoor en Europe, présenté par Élec-indoor, sera sur place. Les visiteurs trouveront aussi un simulateur de trottinettes électriques, une exposition de véhicules anciens, ou encore une carlingue d'avion.

Les organisateurs espèrent **attirer jusqu'à 200 000 visiteurs**

UN PROGRAMME FESTIF

La galaxie de la foire retrouvera ses rendez-vous habituels. Un espace dédié au sport, et un tournoi des légendes des Girondins le 17 mai. L'innovation avec le retour du trophée Gustave et 13 entreprises de Nouvelle-Aquitaine. Et quelque 800 exposants représentant les thématiques de l'habitat, de l'art de vivre et de la gastronomie. Pour les amoureux du Pays basque, un tout nouveau village sera dédié, avec une bodega. La guinguette du Lac revient, ainsi que les bars éphémères.

Le programme s'annonce encore plus festif cette année avec deux nocturnes. La première aura lieu le 17 mai, avec concert et feu d'artifice. La seconde se déroulera le 20 mai sur le thème « La Foire fait sa feria ».

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DE LA FOIRE

Le Salon de l'agriculture conserve sa place habituelle et sera présent du 13 au 21 mai. Au programme : des concours avec Aquitanima, découverte d'animaux, ou encore le Salon Équitaine. Le Bordeaux Geekfest fait aussi son retour du 19 au 21 mai, avec le thème « Utopie et dystopie ». 80 conférences, cinq scènes, deux salles, 200 exposants et une centaine d'invités seront au rendez-vous sur 15 000 m² d'exposition. Les 13 et 14 mai sonneront le coup d'envoi de la finale nationale de la RoboCupJunior. Une vingtaine d'ateliers d'initiation ludiques seront mis en place afin de faire découvrir aux jeunes le monde de la robotique.

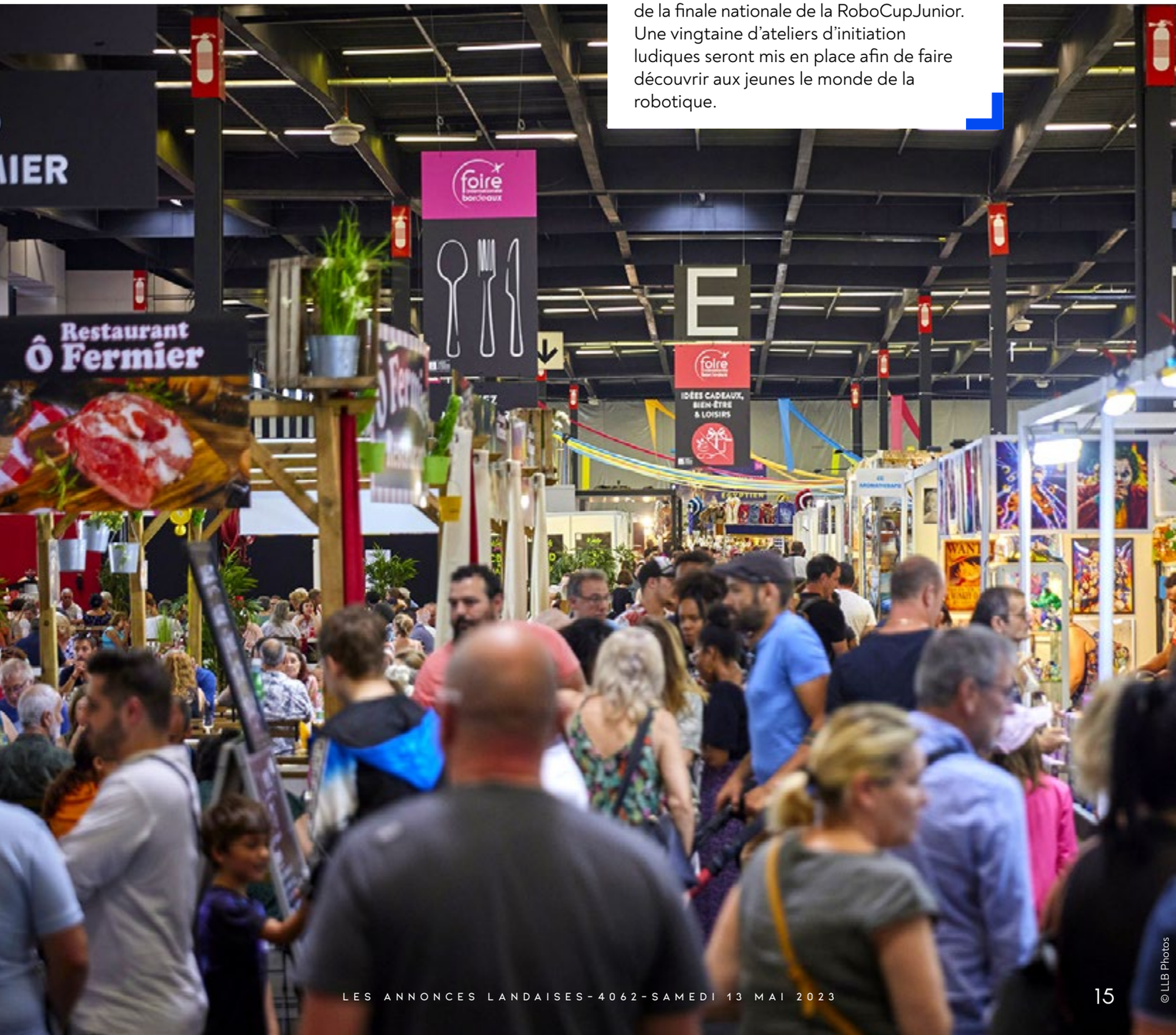

© LLB Photos

RENDEZ-VOUS
LES NOUVEAUX ENJEUX DES COLLECTIVITÉS AU CALAC

Pour sa quatrième édition, le Carrefour landais des collectivités (Calac), organisé par l'Association des maires des Landes, revient à Soustons, le 8 juin prochain. Au programme de ce salon destiné aux élus locaux et aux agents publics : les nouveaux enjeux climatiques, énergétiques, sociaux, numériques et financiers auxquels ils sont confrontés. Avec à la clé, un « forum des solutions » qui proposera conférences et échanges pour mieux cerner l'objectif de zéro artificialisation nette fixé à l'horizon 2050, la cybersécurité et la commande publique inclusive.
Inscription www.maires40.fr

© Archives - AML

©X. Ges

INNOVATION
MATERRUP ET BERNADET CONSTRUCTION PARTENAIRES

L'entreprise Materrup annonce la signature d'un partenariat avec le groupe Bernadet Construction (Aire-sur-l'Adour) pour produire du béton bas carbone avec le ciment breveté à base d'argile crue qu'elle produit dans son usine de Saint-Geours-de-Maremne. Ce béton structurel qui réduit de 50 % l'empreinte carbone permet d'ores et déjà aux deux partenaires de fournir des modes constructifs plus vertueux en gros œuvre et génie civil sur les fondations de glissières et glissières en béton armé ; les bétons décoratifs (dallages, allées piétonnes, places publiques, trottoirs…) ; les pistes cyclables et les bétons extrudés.

MOBILITÉS
RECHARGE ÉLECTRIQUE RAPIDE À CAUNEILLE

L'Intermarché de Cauneille fait partie des huit points de charge rapide pour véhicules électriques, installés en Nouvelle-Aquitaine par Electra. L'entreprise créée en 2020, qui a levé plus de 175 millions d'euros courant 2022 et vient de signer un partenariat avec Ademe Investissement, a déjà développé sur le territoire national un parc de 230 points de charge rapide (22 kW à 300 kW de puissance) pour une charge complète allant de 10 à 30 minutes. Via une application, l'utilisateur peut également réserver en quelques secondes sa borne à distance et être dirigé vers la plus proche, choisir la durée de chargement et payer automatiquement.

© Electra

© D.R.

COMMERCE
ÉLECTRO DÉPÔT S'IMPLANTE À DAX

Électro Dépôt (1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 1 800 collaborateurs dans 109 magasins) ouvrira fin août sa première boutique landaise, rue Brémontier, à Dax. L'enseigne discount de l'électrodomestique proposera son offre sur 984 m² et recrutera à partir du mois de juin une équipe de huit personnes. « Pour ces postes en magasin, aucun diplôme ni expérience professionnelle précis ne sont exigés. Les recruteurs s'appuient surtout sur un savoir-être, une motivation et une envie d'apprendre », affirme le groupe estampillé Great place to work.

LA QUÊTE DE SENS AU TRAVAIL UN DÉFI POUR LES ORGANISATIONS

La crise Covid a contribué à amplifier la quête de sens au travail. Prépondérante dans la société actuelle, elle devient un véritable enjeu pour l'attractivité des entreprises et la fidélisation des collaborateurs. Quelles solutions pour répondre à ces nouvelles attentes ?

Par Lisa SARRADE, coach professionnelle certifiée, coach en entreprise, coach d'équipe, à Magescq

Parmi les grands sujets de ces dernières années il y a... la quête de sens, et la quête de sens au travail. Ce thème est développé au début du XXe siècle lorsque l'Organisation internationale du travail (OIT) parle pour la première fois des enjeux de justice sociale liés au bien-être physique et moral des travailleurs. Il est alors question de savoir si la croissance économique peut s'accompagner de progrès sur le plan humain.

De nombreuses avancées ont été réalisées sur le sujet, mais, avec la crise sanitaire Covid, la question du sens au travail a pris une nouvelle importance, les priorités ont été reconsidérées.
Avant la crise, un Français sur 10 considérait que le sens de son travail pouvait être la cause d'un certain mal-être. En 2020, un Français sur deux disait réfléchir sur le sens de son travail, voire de son utilité depuis le début de la pandémie.
La revalorisation de certains métiers, autrefois mal perçus comme les enseignants, les métiers du « care », et la distinction entre les métiers dits « essentiels » et les autres, ont poussé les Français à se questionner sur leur propre métier et ont ainsi créé une véritable remise en question chez certains.

QUE SIGNIFIE LA QUÊTE DE SENS ?

La quête de sens est une notion assez floue car elle est intrinsèquement subjective. Elle est à distinguer de la qualité de vie au travail ou du bien-être salarié car elle revêt des caractéristiques encore plus larges.
La quête de sens au travail se définit sous les dimensions de « sens du travail » et « sens au travail », c'est-à-dire, comment effectuer un travail qui a du sens dans un milieu qui en a également. Cette notion englobe à la fois la signification de ce que l'on fait, la direction dans laquelle on va et les sensations que l'on éprouve.

Ces notions suffisamment larges permettent à chacun d'y mettre ce qu'il souhaite : certains vont rechercher un métier qui leur assure un certain niveau de vie, d'autres vont plutôt chercher à atteindre un équilibre vie professionnelle/vie personnelle qui leur convient. Certains auront besoin d'œuvrer pour un projet qui leur semble vertueux, d'autres prioriseront la qualité des relations entretenues avec les équipes et la direction.

En parallèle de cet intérêt nouveau pour la quête de sens, est apparue la notion de brown-out, en complément d'autres mots-clés liés à la souffrance au travail comme le burn-out (épuisement physique, émotionnel et mental

LISA
SARRADE

© Bernard Dugros

dû au travail intense), ou encore le bore-out (épuisement professionnel causé par l'ennui).
Le brown-out désigne en anglais une panne de courant, un « manque de jus » ; le salarié est démotivé, a la sensation que le travail réalisé est inutile, sans intérêt, voire à l'opposé de sa volonté ou de ses valeurs.

Ce phénomène est représentatif du manque d'épanouissement des collaborateurs et illustre bien l'importance nouvelle de la quête de sens au travail.
Dans la quête de sens, l'important n'est pas tant le métier exercé, mais bien le fait de savoir ce que l'on vient y chercher, pourquoi on l'exerce.
Le travail n'est plus simplement une source de revenus, il devient également un terrain d'épanouissement, d'accomplissement.
Et si la crise Covid n'est pas à l'origine de ce phénomène, elle a bel et bien contribué à l'amplifier.

LE SENS AU TRAVAIL : UNE FIN EN SOI OU UN CAP ?

La définition et l'importance du sens sont à la fois personnelles et générationnelles.
Si les jeunes diplômés recherchent en priorité un travail stimulant, en phase avec leurs valeurs et servant l'intérêt général, ceci n'est pour autant pas une finalité. En effet, pour beaucoup, il s'agit également d'enjeux plus intimes comme l'évolution de sa carrière ou son développement personnel.
Il s'agit là certainement plus d'un moteur dont la puissance et la direction évoluent selon les individus…

QUELS ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ?

À qui revient la responsabilité de donner du sens au travail ? Est-ce le rôle de l'entreprise de tenir compte de cette recherche d'impact et de développement personnel ?
Si les obligations formelles de l'entreprise restent d'assurer à ses salariés un revenu stable et des conditions de travail décentes, intégrer ce nouveau rapport au travail dans sa stratégie d'emploi et dans l'accompagnement des équipes est devenu un réel enjeu pour l'attractivité et la fidélisation.
Des collaborateurs motivés, épanouis, sont des collaborateurs efficaces, créant une dynamique vertueuse pour la performance et la rentabilité de l'entreprise.
Par ailleurs, une entreprise qui se préoccupe de donner du sens à ses salariés, contribue par la même occasion à les motiver.
Plus encore, cela améliore la marque employeur et permet de recruter les nouveaux talents beaucoup plus facilement, notamment auprès de la jeune génération, particulièrement attentive à ces questions (bien qu'ils soient maintenant loin d'être les seuls à s'en préoccuper).
Des atouts indéniables dans une période où le turnover est plus que jamais d'actualité.
Les entreprises doivent donc répondre à la quête de sens de leurs salariés et futurs collaborateurs pour assurer leur rentabilité. Un employé satisfait est efficace et donc productif. La mise en place d'une démarche de qualité de vie au travail s'avère, de ce fait, primordiale.

COMMENT DONNER DU SENS AU TRAVAIL ET MOTIVER LES SALARIÉS ?

La quête de sens d'un salarié se jouant à plusieurs niveaux, l'entreprise peut influer sur diverses dimensions de l'emploi pour les motiver : les missions exécutées, l'équilibre entre les domaines de vie, le niveau de rémunération, les conditions de travail matérielles, relationnelles, managériales, le sentiment d'utilité et d'appartenance pour l'entreprise, les dynamiques d'évolution…

Pour cela, il est important de fournir aux collaborateurs un environnement de travail sécurisant.
Par exemple, exposer de manière claire les missions et objectifs de l'entreprise permet aux collaborateurs de se les approprier et les retranscrire dans leur poste.
Comprendre son impact dans l'entreprise est engageant pour tout salarié.
Par ailleurs, l'optimisation du travail par la définition précise des tâches et du contour de chaque poste doit permettre de mobiliser efficacement les capacités et compétences spécifiques des salariés.
L'écoute, le partage, la communication hiérarchique, interservices, l'inclusion dans des projets, la formation… Autant de moyens pertinents qui contribuent à l'épanouissement au travail.

De nombreuses autres mesures applicables facilement et rapidement peuvent s'inscrire dans une démarche à dimension plus humaine afin de répondre aux différentes attentes des collaborateurs en quête de sens au travail.

Ce qui reste cependant primordial pour donner du sens au travail, c'est de prendre en considération chaque collaborateur individuellement, pour ce qu'il est. Savoir révéler son potentiel, ses forces et ses domaines de compétences pour en faire un allié unique et engagé.

Une des clés réside dans l'intention avec laquelle dirigeants, managers, accompagnent les salariés. L'intention passe d'une part par la connaissance de soi, de ses moteurs, afin de donner du sens à ce qui est fait. D'autre part, l'intention passe par l'investissement dans la connaissance réelle des collaborateurs, de leur vision, de leurs moteurs.
Mieux se connaître pour mieux se comprendre et avancer ensemble.

Une démarche plus centrée sur l'humain et collaborative pour plus de responsabilisation, autonomisation, efficacité et épanouissement, au profit de la cohésion et de la performance de l'entreprise.
Parce qu'à mon sens, la performance ne peut être célébrée que si elle est partagée.

E-mail : contact@annonces-landaises.com
Plateforme : annoncelegalepro.annonces-landaises.com
Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

LES ANNONCES
LANDAISES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : **LILIANE DORRER**
CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / **05 58 45 03 03**

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
Tél. 05 58 45 03 03
contact@annonces-landaises.com

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

Lesperon

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LESPERON
54, Place Saint-Pierre 40260 LESPERON

Mode de passation du marché : Marché de travaux par procédure adaptée (articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique)

Objet du marché : Pôle artisanal - Réhabilitation d'un batiment existant

Numéro et désignation des lots : Les prestations sont réparties en 10 lots

Lot N° 01 : Démoltions - Gros-Oeuvre

Lot N° 02 : Charpente bois - Bardage bois -Isolation

Lot N° 03 : Couverture - Zinguerie - Verrière

Lot N° 04 : Menuiseries exterieures bois

Lot N° 05 : Plâtrerie - Menuiseries bois

Lot N° 06 : Plomberie - Sanitaire

Lot N° 07 : Electricité Courants Faibles

Lot N° 08 : Chauffage - Ventilation

Lot N° 09 : Carrelage - Faïence

Lot N° 10 : Peinture

Critères d'attribution : Les offres seront analysées conformément aux règles en la matière, par une les critères de choix se fonderont sur :

Le prix des prestations sur 50 %

La valeur technique, garanties professionnelles, et qualité sur 40 %

Les moyens, références et qualifications, en la matière sur 10 %

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacité du candidat : Les candidats ont à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux, avec :

1) Déclaration conforme au modèle joint (DC1 et DC 2) ou, le cas échéant, copie du jugement prononçant le redressement judiciaire.

2) Un projet de marché comprenant :

- Un acte d'engagement (cadre ci-joint à compléter - ATTRI1)

- Le Cahier des clauses Administratives Particulières joint au dossier de consultation, sans modification CCAP

- Le Cahier des Clauses Techniques Communes joint au dossier de consultation, sans modification : CCTC TCE

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières, de chacun des lots, joint au dossier de consultation, sans modification autres que celles prévues au présent document RC

- Le devis de l'entreprise retenue formant Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, de chacun des lots, complété par les quantités et prix unitaires

3) Les attestations des administrations, organismes et comptables chargées de l'assiette et du recouvrement des impôts et cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, de congés payés et de chômage -intempéries établis postérieurement au 31 décembre de l'année précédente la présente consultation (Cf formulaire NOTI2 regroupant les attestations fiscales et sociaux)

4) Documents ou attestations spécifiés au Code du Travail

5) La liste des sous traitants ou co-traitant éventuels, que l'entrepreneur envisage de proposer à l'agrément du maître de l'ouvrage (cf : formulaire DC4)

6) Copie de la qualification professionnelle en vigueur à la date de la remise de l'offre

les attestations d'assurance décennale et responsabilités civiles

les partenaires habituels de l'entreprise

Date limite de réception des offres : 09-06-2023 à 12 h

Dossiers à retirer : Sous format électronique, les dossiers peuvent être téléchargés sur le site www.marchespublics.landespublic.org

Adresse à laquelle les offres doivent être renvoyées : Commune de Lesperon 54 Place Saint-Pierre 40260 Lesperon

Sur l'enveloppe sera mentionné «ne pas ouvrir - appel d'offres pour la construction d'un lieu associatif».

Personnes habilitées à donner les renseignements :

D'ordre techniques : Agence 3aM Rue des Tilleuls 40170 Mézos Tél : 06 13 21 25 09

D'ordre administratif : commune de Lesperon Tél : 05 58 89 60 08

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Date d'envoi de la publication : 04-05-2023

L23AL02247

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MAPA DE PRESTATIONS DE SERVICES EN ASSURANCES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

GROUPEMENT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COTEAUX ET VALLÉES DES LUYS - CIAS DES LUYS

Correspondant : Mme FOURNADET - Présidente de la Communauté de Communes, 19 place de la Técouère 40330 AMOU

Objet du marché : Souscription d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes et du CIAS des Luys

Type de procédure : MAPA

Forme du marché : Marché de Services passé selon la procédure adaptée, en application de l'article L.2123-1 du code de la Commande Publique

Allotissement : Oui

Lot 1 Responsabilité civile et risques annexes CPV 66516400-4 et 66512100-3

Lot 2 Protection Juridique Personne Morale CPV 66513100-0

Lot 3 Dommages aux biens et risques annexes CPV 66515200-5 et 66515410-0

Lot 4 Flotte automobile et risques annexes CPV 66514110-0 et 66514100-7

Lot 5 Risques statutaires CPV 66512000-2

Critères d'attribution :

- 60% Qualité et montants des garanties d'assurances

- 40% Prix

Délai de validité des offres : 6 mois soit 180 jours

Date limite de réception des offres : Lundi 5 juin à 12h00.

Transmission des offres par voie électronique obligatoire via la plateforme de dématérialisation.

Obtention des dossiers : Par téléchargement sur le site www.landespublic.org - rubrique marchés publics. N° de référence marchée : CCCVL-2023-ASSUR

Renseignements : Par questions écrites sur la plate forme de dématérialisation des marchés publics landespublic.org

Période d'exécution : Du 1er juillet 2023 au 30 juin 2028

Conditions de participation : Chaque candidat devra fournir : Formulaire DC1 et DC2 ou Formulaire DUME (Document Unique Marché Européen) comprenant l'attestation sur l'honneur des candidats - Renseignements concernant : la situation juridique/l'aptitude à exercer une activité professionnelle/la capacité économique et financière, technique/références professionnelles de l'entreprise. (CF Règlement de consultation)

Date d'envoi du présent avis : 05 mai 2023

L23AL02268

PRÉFÈTE DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFIÉ

Enquête publique préalable à un permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Geloux
Demandeur : NEOEN représentée par Monsieur Xavier BARBARO
22 rue Bayard 75008 Paris

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, durant 31,5 jours consécutifs, **du vendredi 2 juin 2023 à 09 h au lundi 3 juillet 2023 à 12 h.**

La Préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Monsieur Bernard SALLES a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décision n° E23000026/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 22 mars 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- Sur support papier : à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 09 h à 12 h, le mardi de 09 h à 12 h et de 16 h à 18 h, le jeudi de 09 h à 12 h et de 16 h à 18 h, le vendredi de 09 h à 12 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du vendredi 2 juin 2023 à 09 h au lundi 3 juillet 2023 à 12 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique 2 place de la Mairie 40090 Geloux.

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le lundi 3 juillet 2023 à 12 h. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP PC CPV GELOUX) «.

Monsieur Bernard SALLES recevra le public à la mairie de Geloux aux dates et heures suivantes :

- vendredi 2 juin 2023 de 09 h à 12 h

- jeudi 22 juin 2023 de 16 h à 18 h

- lundi 3 juillet 2023 de 09 h à 12 h

Les dates de tenue de l'enquête publique et des permanences de la présente enquête publique ont été modifiées par rapport à l'avis initial. L'ensemble des autres informations (objet de l'enquête, lieux d'accueil du public, commissaire enquêteur en charge de l'enquête...) restent inchangées.

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, NEOEN, représentée par Monsieur Xavier Barbaro 22 rue Bayard 75008 Paris - 06 64 09 39 75 - philippine.stumm@neoen.com

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL01991

TERRES DE CHALOSSE
communauté de communes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE

55 place Foch
40380 Montfort-en-Chalosse
Téléphone : 05 58 98 45 88 - contact@terresdechalosse.fr

Objet du marché : travaux de voirie

Désignation des lots :

Lot 1 : réfection de voirie

Lot 2 : réfection de fossés

Caractéristiques de la procédure : procédure adaptée soumise aux dispositions du Code de la commande publique

Démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2023

Critères de jugement des offres :

Prix des prestations : 60 %

Valeur technique : 40 %

Modalités d'obtention des dossiers : dossier de consultation à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site : https://marchespublics.landespublic.org

Renseignements : Mme TORCHUT Florence, service juridique - courriel : marchespublics@terresdechalosse.fr

Date limite de remise des offres : le lundi 12 juin 2023 à 12h

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/05/2023

M. Didier GAUGEACQ, président de la Communauté de communes Terres de Chalosse

L23AL02212

Prescripteur,
Une annonce à Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lilles, Nantes...
Ne cherchez plus un correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se chargent de tout

- un **gain** de temps,
- un seul **interlocuteur**,
- un meilleur **service**,
- une **fiabilité** de notre correspondant,
- aucun surcoût.

CONSTITUTIONS

CERFRANCE
ADOUR OCEAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GROUPE PINHO**
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 520 Rue de Machiou 40465 PONTONX SUR L'ADOUR
OBJET :
-La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres,
-Toutes opérations civiles ou commerciales tendant à la constitution et au développement d'un patrimoine mobilier ou immobilier et de sa gestion,
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe à laquelle la Société appartient
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 73 500 €
PRESIDENT : Monsieur Julien, Domingos, David DE SOUSA PINHO, demeurant à 69 Chemin d'Arrepiart 40465 GOUSSE
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des décisions extraordinaires, à l'exception des cessions entre associés qui restent libres
IMMATRICULATION : RCS DE DAX
Pour avis,

L23AL02150

CERFRANCE
ADOUR OCEAN

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **ALUSTIZA GRUP**
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 223, route d'Ardy 40990 MEES
OBJET : -La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres,
-Toutes opérations civiles ou commerciales tendant à la constitution et au développement d'un patrimoine mobilier ou immobilier et de sa gestion,
-La mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique
-la réalisation de prestations de direction, de services, de conseils, d'études, d'assistance en faveur de ses filiales et participations directes ou indirectes, sur les plans, management, administratif, communication, juridique, comptable, technique, commerciale, financier ou autres au profit de ses filiales ou sous filiales, tous cautionnements, avals, et autres garanties en faveur de ses filiales et participations
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe à laquelle la Société appartient
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 250 000 €
PRESIDENT : Monsieur Matéo ALUSTIZA demeurant à 223, route d'Ardy-40990 MEES
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
AGREMENT : Toute cession d'actions à un cessionnaire non associé est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
IMMATRICULATION : RCS DAX
Pour avis,

L23AL02206

CERFRANCE
ADOUR OCEAN

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **COSIDIV**
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 161, route de Bidon 40300 PEY
OBJET :
- La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres
- Toutes opérations civiles ou commerciales tendant à la constitution et au développement d'un patrimoine mobilier ou immobilier et de sa gestion
- L'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité d'actionnaire ou d'associé desdites sociétés
- La mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique
- la réalisation de prestations de direction, de services, de conseils, d'études, d'assistance en faveur de ses filiales et participations directes ou indirectes, sur les plans, management, administratif, communication, juridique, comptable, technique, commerciale, financier ou autres au profit de ses filiales ou sous filiales, tous cautionnements, avals, et autres garanties en faveur de ses filiales et participations
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, et la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe à laquelle la Société appartient
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 480 000 €
PRESIDENT : Monsieur Didier DESTAMPES, demeurant 161, route de Bidon -40300 PEY
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers à la Société est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
IMMATRICULATION : RCS DE DAX
Pour avis,

L23AL02209

Suivant acte reçu par Me Florence OHACO-EYMERY, notaire à MONT DE MARSAN, le 28 avril 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI KENNEDY**», siège social : MONT DE MARSAN (40000), 668 avenue de Mazerolles. Capital social : CENT CINQUANTE MILLE TROIS CENTS EUROS (150.300,00 €), divisé en 1503 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1503,

Apports en numéraire : 300 €.

Apport en nature : Un immeuble entier à usage mixte, d'habitation et professionnel situé(e) à MONT DE MARSAN (40000), 125 avenue du Président John Kennedy,

Evalué : 150.000€.

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société : - Mademoiselle Sylvie MALLET, chargée d'affaires générales à France Inter, demeurant à PARIS 14 (75014), 10 boulevard Jourdan.

- Monsieur Stéphane MALLET, frigoriste, demeurant à MONT DE MARSAN (40000), 668 avenue de Mazerolles.

- Monsieur Arnaud MALLET, tourneur, demeurant à MONT DE MARSAN (40000), 668 avenue de Mazerolles.

L23AL02265

NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Claire NICOLAS-CHABANNES, notaire à SOORTS-HOSSEGOR (Landes) en date du 4 mai 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION : **LE RELAIS DE L'OCEAN**

CAPITAL : 5.000 euros

SIEGE : 266 A avenue Marcel Paul - Zone Artisanale Pierre Sémard à TARNOS (40220)

OBJET : Achat, vente, location, réparation, lavage, dépannage, remorquage, carrosserie et négociant en matériel pièces lié à tous véhicules

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

AGREMENT :

Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

PRESIDENT :

M. Kévin BOURGEAUD, demeurant 70 rue des Métiers à SAINT-MARTIN-DE -HINX (40390)

DIRECTEUR GENERAL :

M. Jonathan MOUXAUX, demeurant 33 impasse de Babylone à SAINT-MARTIN-DE-HINX (40390)

IMMATRICULATION : au RCS de DAX

Pour avis.

L23AL02272

Aux termes d'un ASSP en date du 07/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SCI LALANNES

Sigle : SCI
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 481 QUARTIER JOUANICOT, 40210 ESCOURCE
Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN
Co-gérance : Mme LALANNE Laurie, demeurant 481 QUARTIER JOUANICOT, 40210 ESCOURCE et M. LALANNE Teddy, demeurant 481 QUARTIER JOUANICOT, 40210 ESCOURCE
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Pour avis
LALANNE Laurie ET LALANNE Teddy

L23AL02274

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tosse du 24 Avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

COIN DE TABLE

Siège social : 3 Rue des Arbousiers 40230 Tosse

Objet social : La création, l'installation, l'acquisition, la vente, l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glaces, salon de thé, traiteur, quiches, pizzas et boissons ; L'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en générale de tous comestibles à emporter, ou à consommer sur place,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 7.500 euros

Gérance : Monsieur François BRICaGE, demeurant 37 Rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombes,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL02298

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 mai 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale

VRPLÂTRERIE

Une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 425 ter impasse Léonard 40200 Mimizan

Objet social : Création, fabrication, pose et vente d'ouvrages en plâtre.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur Vincent RAVIA Demeurant 425 ter impasse Léonard 40200 Mimizan de nationalité Française.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

L23AL02300

Aux termes d'un ASSP en date du 09/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SCI DU MARAIS

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou immeubles en vue de leur réhabilitation, de leur location ou de leur revente.
Siège social : 164 chemin de Pouchucq 40230 Bénesse-Maremne
Capital : 2.000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax
Gérance : Mme PAYOT Dune, demeurant 40 Avenue de l'Atlantique 40130 Capbreton

Pour avis, PAYOT Dune

L23AL02301

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **HOLDING CLAINE**

Capital : 702.000 € divisé en 70.200 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 € chacune.

Siège : 1 impasse Andrée Chedid 40220 Tarnos.

Objet : l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions s'effectuent librement .

Président : M. Florent LACASSIN, demeurant 32 rue Louis Jouvet, appartement 15, Résidence l'Airial 40220 Tarnos.

Immatriculation : RCS DAX

L23AL02304

TEC.GE.FI

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : DEBA INVEST
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 3 000 euros
SIEGE SOCIAL : 90 rue Jean-François Compeyrot 40280 SAINT PIERRE DU MONT
OBJET : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés créées ou à créer ; l'assistance financière technique, administrative, managériale à toutes personnes physiques ou morales,
DUREE : 99 années
GERANCE : Monsieur Patrick BARON demeurant 2166 route de Siougos 40090 CAMPAGNE et Monsieur Eric DESPONS demeurant 126 avenue Georges Clemenceau 40000 MONT DE MARSAN
IMMATRICULATION : au RCS de MONT DE MARSAN.
Pour avis,

L23AL02305

BRETLIM FORTUNY
AVOCATS CONSEILS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 mai 2023

Dénomination : **CAILLAOU**

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Objet : la prestation de services en aménagement foncier auprès de tous aménageurs publics ou privés, lotisseurs, promoteurs, marchands de biens ; et plus particulièrement l'apport d'affaires, le montage d'opération, la gestion juridique et financière, la commercialisation de programmes et toutes opérations de lotissements et/ou de promotions.

Durée de la société : 99 années

Capital social fixe : 1.000 euros

Siège social : 34 impasse des Vanneaux 40600 Biscarrosse.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Gérant : Monsieur Sébastien GUISEPPONE, demeurant 34 impasse des Vanneaux, 40600 Biscarrosse.

Pour avis

L23AL02310

les avocats
SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

Aux termes d'un ASSP en date du 09/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SOCIETE NARROSSE CARROSSERIE
Objet social : L'exercice de l'activité de carrosserie.
Siège social : 23 Rue Lavoisier ZA Partensots, 40180 NARROSSE
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX
Gérance : M. MARTINEZ Lionel, demeurant 14, rue des Ecoles, 40230 BENESSE MAREMNE

L23AL02344

MODIFICATIONS

CAPERANIE

Société civile
au capital de 872 070 €
Siège social : 94 rue de la Capéranie
40150 SOORTS-HOSSEGOR
824 294 938 RCS DAX

Lors de l'AGE en date du 14/03/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social situé au 94 rue de la Capéranie à SOORTS-HOSSEGOR 40150 à la nouvelle adresse située au 3 Allée des Feuillantines à CAPBRETON 40130 à compter du même jour.

L'article 4 des statuts « SIEGE SOCIAL » a été modifié.

Modification au RCS de DAX.

Pour avis

L23AL02257

URSUS

Société à Responsabilité
Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000 €
Siège social : 94 rue de la Capéranie
40150 SOORTS-HOSSEGOR
827 788 308 RCS DAX

Lors de l'AGE du 14/03/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social situé au 94 rue de la Capéranie à SOORTS-HOSSEGOR 40150 à la nouvelle adresse située au 3 Allée des Feuillantines à CAPBRETON 40130 à compter du même jour.

L'article 4 des statuts « SIEGE SOCIAL» a été modifié.

Modification au RCS de DAX.

Pour avis

L23AL02258

LES ANNONCES
LANDAISES
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 58 45 03 03
contact@annonces-landaises.com

AC
ADOUR CONSULTING
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - GESTION
AUDIT - GRH - COMMISSARIAT AUX COMPTES

DARBINS
Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €
Siège social : 531 route de Bascons
40270 MAURRIN
324 882 596 RCS MONT-DE-MARSAN

Suivant décisions de l'AGO du 31/03/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Philippe DARBINS de ses fonctions de cogérant à compter du 31/03/2023.

L23AL02263

LA BRUYERE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : La Bernadille
40 410 PISSOS
524 048 659 RCS MONT DE MARSAN

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'associé unique en date du 25.02.2023, a décidé de transférer le siège social du La Bernadille, 40410 PISSOS au 235 Rue Isaac Newton, 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23AL02269

Notaire
SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

GARAGE RODRIGUEZ ET FILS

SAS au capital de 7.500,00 €
ZA du Tuquet II
40150 ANGRESSE
RCS DAX : 818 986 572

Par suite du décès de Mr Juan Maria RORDIGUEZ survenu le 16/09/2022, celui-ci n'exerce plus la qualité de président de la société GARAGE RODRIGUEZ ET FILS.

Suivant acte reçu par Me Philippe DUCASSE, notaire à SOUSTONS, le 20 et 23 Mars 2023, enregistré au SPFE de MONT DE MARSAN le 29/03/2023 - dossier 2023 18256 - référence 2033 N 00446, il a été pris acte de la démission de sa qualité de Directeur général de Mr David RODRIGUEZ demeurant à JOSSE (40230) 132 Route de Preuilhan et de sa nomination en qualité de Président de la SAS GARAGE RODRIGUEZ ET FILS.

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour Insertion

Me DUCASSE

L23AL02271

BOITES & CIE

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 10 IMPASSE DE LA LANDE
40510 SEIGNOSSE
RCS de DAX n°809 721 939

En date du 30/04/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 10 BIS RUE DE LA FREGATE, 40130 CAPBRETON à compter du 30/04/2023.

Pour avis

LA PRESIDENTE

L23AL02275

NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

MASAPI
Société Civile Immobilière
Au capital de 900 €
Siège social : ZA Casablanca
12 Rue de l'Entreprise
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse
839 659 166 RCS Dax

Par assemblée générale des associés en date du 26 avril 2023, il a décidé réduire le capital social d'un montant de 450 € réduisant le capital de 900 € à 450 € et de constater la démission d'un cogérant : Monsieur Pierre LABRUQUERE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification RCS Dax

Pour avis

L23AL02280

THEMIS
Cabinet d'avocats - BIARRITZ
Vincent GUADAGNINO & ASSOCIÉS

Vincent GUADAGNINO & Associés
Espace Diorama - Bld de Cascaïs
64200 BIARRITZ
05 59 42 30 55

CLAVERY HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 100 euros
Siège social : La Grande Biste
1723 avenue Jean Lartigau
40130 Capbreton
941 014 401 RCS Dax

Suivant contrat d'apport établi par acte d'avocat électronique en date du 28/04/2023, M. Laurent CLAVERY a fait apport à la société de 9.025 parts sociales qu'il détenait dans la société «FORGEARD & CO», SARL au capital de 361.000 €, dont le siège social est situé 21 rue Bazter Bidea, Zone de Lana 64210 Arbonne et immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 833 095 888.

Aux termes des décisions prises par acte d'avocat électronique en date du 28/04/2023, l'associé unique a décidé, à titre de rémunération dudit apport, d'augmenter le capital de trois cent soixante-dix-neuf mille six cent trente et un euros (379.631 €) pour le porter à trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente et un euros (379.731 €).

En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cents euros (100 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente et un euros (379.731 €).

Pour avis, le Président

L23AL02299

Prescripteur,
Une annonce à Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lilles, Nantes... Ne cherchez plus un correspondant,
LES ANNONCES
LANDAISES
se chargent de tout
· un **gain** de temps,
· un seul **interlocuteur**,
· un meilleur **service**,
· une **fiabilité** de notre correspondant,
· aucun surcoût.

SCI DUFDEL

Société civile immobilière
au capital de 325000,00 €,
siège social à LENCOUACQ (40120),
83 RUE DE L'ÉGLISE,
SIREN numéro 438692758
Registre du Commerce et des Sociétés de MONT DE MARSAN.

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de la collectivité des associés en date du 16/12/2022, il a été constaté :

- le décès de Mr Jean Bernard DUFFIEUX et son retrait en tant qu'associé et gérant

- le décès de Mme Louise Pierrette DELAS, veuve DUFFIEUX et son retrait en tant qu'associée et gérante

- la nomination comme associés et gérants, pour une durée indéterminée, de Mr Gilbert Jean DUFFIEUX, demeurant à MERIGNAC (33700) 59 Cours d'Ornano et de Mr Nicolas Jean-Marie DUFFIEUX, demeurant à BORDEAUX (33200) 12 rue du Bocage.

- la mise à jour des statuts

Pour insertion.

Maitre Véronique SARRAZIN-MATOUS
L23AL02322

SCI DU 813 AVENUE FOCH
SCI au capital de 20.100 €
Siège social : 813 avenue Foch
40000 Mont-de-Marsan
RCS de Mont-de-Marsan n°379 054 422

L'AGE du 20/04/2023 a décidé à compter du 20/04/2023 de nommer en qualité de cogérante Mme BAUDIA Nathalie, demeurant Maison Sens, 40400 Carcarès-Ste-Croix en remplacement de M. BAUDIA Jean-Paul, pour cause de décès.

Suivant acte reçu par Maître André BAUDOIN-MALRIC notaire à Mont-de-Marsan, le 10 mai 2023 les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Modification au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis,

Maître BAUDOIN-MALRIC Audrey
L23AL02331

MSO DEMENAGEMENT, SAS au capital de 3 000 € Siège social : 90 rue d'Artiguenabe, 40090 CAMPAGNE 852 729 458 RCS MONT DE MARSAN. Suivant délibérations de l'AGE en date du 02/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/05/2023 au 725 Chemin du Hardera, 40090 MAZEROLLES et de modifier l'article 4 des statuts. Dépôt légal RCS MONT DE MARSAN. Pour avis, le président
L23AL02337

LES GIBAS
Société Civile Immobilière
Au capital de 165.000,00 €
Siège social FARGUES SAINT HILAIRE (33370),
2 chemin de Canterane
R.C.S. : 449 188 952 BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale en date du 28 avril 2023, les associés de la société LES GIBAS, ci-dessus dénommée ont décidé de transférer le siège social au 204 chemin du Bosque 40600 BISCARROSSE, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Formalités au RCS MONT DE MARSAN
Pour insertion - la gérante
L23AL02339

DISSOLUTIONS

C.C.E.C.A.
EXPERTS-COMPTABLES

SCCV LABARTE
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 7 Impasse des Cantalaoudes 40140 MAGESCQ
RCS DAX 890 197 387
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/03/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Cédric CACCIUOTTOLO, demeurant 7 Impasse des Cantalaoudes à MAGESQ (40140), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 7 Impasse des Cantalaoudes 40140 MAGESCQ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DAX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.
L23AL02248

Notaires
SCP Georges PONTOIZEAU
Notaire Associé
5 Avenue du Docteur Jacques Dufourcq
64270 Salies-de-Béarn

BENITO AND CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 100,00 €
Siège social à PEYREHORADE (40300),
114, rue Gambetta
SIREN 799 908 330-RCS DAX

AVIS DE DISSOLUTION

Par Assemblée Générale extraordinaire en date du 23/03/2023 à 14 h, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire, à compter du 23 mars 2023 de la société dénommée «BENITO AND CO» et ont nommé en qualité de liquidateur Mme BENITO Magali, demeurant à 269 route de Sauveterre 64270 ESCOS .

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 114, rue Gambetta (40300) PEYREHORADE

Le dépôt relatif à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour insertion - Me Georges PONTOIZEAU
L23AL02249

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

SOCIETE AUTO NOUVELLE AQUITAINE OCCASIONS

SAS au capital de 10 000 €,
Siège social : 3370, avenue du Président Kennedy
(40280) SAINT-PIERRE-DU-MONT
840 701 163 RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'actionnaire unique en date du 30 avril 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Christophe DRILHOLE demeurant 7 impasse Honoré de Balzac (40280) SAINT PIERRE DU MONT avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 impasse Honoré de Balzac (40280) SAINT PIERRE DU MONT.
L23AL02266

CLÔTURES

FIDUCIAL SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

ENTREPRISE MASPEYROT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1.500 euros
Siège social et siège de liquidation : 295 Rue d'Yquem, 40600 Biscarrosse
482 009 891 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une décision en date du 13/04/2023 au siège de liquidation, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas MASPEYROT, demeurant 295 rue d'Yquem 40600 Biscarrosse, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au gGreffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL02129

C.C.E.C.A.
EXPERTS-COMPTABLES

SCCV LABARTE
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 7 Impasse des Cantalaoudes 40140 MAGESCQ
RCS DAX 890 197 387
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cédric CACCIUOTTOLO, demeurant 7 Impasse des Cantalaoudes 40140 MAGESCQ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TARBES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.
L23AL02250

Notaires
SCP Georges PONTOIZEAU
Notaire Associé
5 Avenue du Docteur Jacques Dufourcq
64270 Salies-de-Béarn

BENITO AND CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 100,00 €
Siège social à PEYREHORADE (40300),
114, rue Gambetta
SIREN 799 908 330-RCS DAX

AVIS DE CLOTURE

Suivant acte reçu par Maître Georges PONTOIZEAU le 23/03/2023 à 14 h, les associés ont approuvé le compte de liquidation, donné quitus au liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt sera effectué au RCS de DAX

Pour insertion - Me Georges PONTOIZEAU
L23AL02251

ABONNEZ-VOUS

AJD Conseils
170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05.53.89.61.30

DUNES DISTRIBUTION

SARL en cours de liquidation au capital de 11 000 Euros
Siège social : 152, Allée du Prince
40700 MONSEGUR
RCS MONT DE MARSAN : 484 535 067

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblé Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation ; a déchargé Monsieur Marc PATRU de son mandat de liquidateur donnant à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL02255

LOCATIONS GERANCES

Benquet

AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance consentie par la commune de **BENQUET**, collectivité territoriale, personne morale de droit public dont le siège est à Benquet (40280), 199 avenue de l'Alsace, à la **SARL La Casa Mayrig**, demeurant à Haut-Mauco, suivant acte reçu par Maître GIROUD-DESTRUHAUT, Notaire associé à Grenade-sur l'Adour (Landes), le 14 mars 2018, enregistré à Mont-de-Marsan, le 20/03/2018, du fonds de commerce de bar restaurant, situé à Benquet (40280), 148 Avenue de l'Alsace, connu sous le nom de « LE P'TI GASCON », a pris fin le 15 mars 2023 par l'expiration de sa durée.

Pour unique publication, le Loueur
L23AL02260

Benquet

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte conclu sous seing privé,

La commune de **BENQUET**, collectivité territoriale, personne morale de droit public dont le siège est à Benquet (40280), 199 avenue de l'Alsace, a confié à **M. BIANCHESSI-FIORENTINI**, demeurant à 930 Route de Saint-Jacques à Benquet, l'exploitation à titre de location gérance du fonds de commerce de bar restaurant, situé à Benquet (40280),148 Avenue de l'Alsace, connu sous le nom de «LE P'TI GASCON»

Pour une durée d'un 1 an à compter du 8 mai 2023, renouvelable sur demande expresse du locataire-gérant.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication

Le loueur

Le locataire-gérant
L23AL02261

FIN DE LOCATION GÉRANCE

BAR RESTAURANT LE FRONTON
PEYREHORADE

La location-gérance consentie par Madame Jeanne **CAMY-PALOU**, demeurant à Peyrehorade (40300) 281 rue du Château, au profit de la **SARL VICTOINE**, siège social RN 117 à Saint-Martin-de-Seignanx, RCS Dax 492 622 972, d'un fonds de commerce de Bar-Restaurant exploité à Peyrehorade (40300) 281 rue du Château, selon contrat scp du 15 février 2011, enregistré à SIE DAX NORD OUEST le 23/02/2011/224 Case n°7, renouvelée par tacite reconduction depuis le 30 septembre 2017, A pris fin le 25 avril 2023, par le jugement du tribunal de Commerce de Dax du 15 mars 2023 et décision de résiliation du Mandataire judiciaire nommé par le dit tribunal du 25 avril 2023.

Jeanne CAMY-PALOU

L23AL02306

AC
ADOUR CONSULTING
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - GESTION
AUDIT - GRH - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Suivant acte sous signature privée en date à SAINT PAUL EN BORN du 20/04/2023, la société EURL LEONOSK, SARL au capital de 31 500 € dont le siège social est à SAINT PAUL EN BORN (40200) route de Talucat, Camping La Clairière, 490639531 RCS MONT DE MARSAN, a donné en location-gérance à la société MOON, EURL au capital de 1 500 €, dont le siège social est à MIMIZAN (40200) 8 avenue de Bordeaux, 904237328 RCS MONT DE MARSAN, un fonds de commerce de bar restaurant snack sis à SAINT PAUL EN BORN (40200) route de Talucat, Camping La Clairière, à compter du 01/05/2023 jusqu'au 30/09/2023.

L23AL02307

FONDS DE COMMERCE

PERSPECTIVES NOTAIRES
Notaires de France

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 17 avril 2023, enregistré au SPFE de MONT DE MARSAN, le 26/04/2023, référence 4004P01 2023 N 597 a été cédé un fonds de commerce par : Madame Delphine DEPOMPS, demeurant à HAGETMAU (40700) 164 rue Belhorizon, Célibataire. A : La Société dénommée SOUFFLE D'ELEGANCE, dont le siège est à SAMADET (40320) 13 rue de l'Eglise , identifiée au SIREN sous le numéro 949925176 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN. Le fonds de commerce de SOINS DE BEAUTE / VENTE DE PRODUITS ET BIJOUX FANTAISIE / PARFUMERIE sis à SAMADET, 13 Rue de l'Eglise, lui appartenant, connu sous le nom commercial SOUFFLE D'ELEGANCE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN, sous le numéro 450318118. Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du 17 avril 2023. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour TRENTE-SEPT MILLE SIX CENT TRENTE EUROS (37 630,00 EUR), au matériel pour DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX EUROS (2 370,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L23AL02254

Notaire

Mes Isabelle BONNARDEL
Jean DARMUZEY
Paul NOEL
Elodie LAFFARGUE
Notaires Associés
190 rue Jules Ferry,
BP 60094
40601 Biscarrosse cedex

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean **DARMUZEY**, notaire à **Biscarrosse** (Landes), 190 Rue Jules Ferry, le 3 mai 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 10 mai 2023, référence 2023 N 00670, a été cédé un fonds de commerce par : Mme Caroline Isabelle Valérie **CENAC**, demeurant à Biscarrosse (40600) 36 rue Lionel de Marmier, Célibataire. A : M Christophe Yvon **BERTRANDE**, demeurant à Biscarrosse (40600) 53 rue des Chardonnerets, Célibataire. Le fonds de commerce de fabrication et vente de pizzas à emporter, vente de boissons sis à Biscarrosse (40600), 318 Boulevard d'Arcachon, lui appartenant, connu sous le nom commercial LES PIZZAS DE CAROLINE et pour lequel il est immatriculé au RCS de Mont-de-Marsan, n°419 047 287. Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et il en a eu la jouissance depuis le 5 avril 2023, par la prise de possession réelle lesdits biens étant à cette date libres de toute location. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 100.000,00 EUR, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 84.500,00 EUR, au matériel pour 15.500,00 EUR. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.

L23AL02319

AUTRES ANNONCES

PERSPECTIVES NOTAIRES
Notaires de France

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS D'INVENTAIRE APRÈS ACCEPTATION SUCCESSION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Laure BERGES, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 10 mai 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de DAX, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :

- à l'ouverture de la succession de :

Madame Jacqueline Andrée Catherine CAPDEVILLE, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Joseph Henri Paul BAZUS, demeurant à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) 2718 avenue de la Résistance .

Née à SFAX (TUNISIE), le 25 février 1940.

Décédée à DAX (40100) (FRANCE) , le 30 janvier 2007.

- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

Madame Pauline Marguerite Odette BAZUS, employée, demeurant à LALUQUE (40465) 139 route De Boos.

Née à DAX (40100) le 15 janvier 1973.

Célibataire.

Aux termes d'un acte reçu par le même notaire le 22 mars 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de DAX, le 30 mars 2023, sous le numéro 23/00395, et a publiée au BODACC le 20230421.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

L23AL02343

LES ANNONCES LANDAISES

PERSPECTIVES NOTAIRES
Notaires de France

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS D'INVENTAIRE APRÈS ACCEPTATION SUCCESSION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Laure BERGES, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 10 mai 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de DAX, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :

- à l'ouverture de la succession de :

Monsieur Joseph Henri Paul BAZUS, en son vivant retraité, veuf de Madame Jacqueline Andrée Catherine CAPDEVILLE, demeurant à DAX (40100) route des Roches EHPAD.

Né à RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY (40180) , le 26 juillet 1934.

Décédé à DAX (40100) (FRANCE) , le 2 juin 2021.

- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

Madame Pauline Marguerite Odette BAZUS, employée, demeurant à LALUQUE (40465) 139 route De Boos.

Née à DAX (40100) le 15 janvier 1973.

Célibataire.

Aux termes d'un acte reçu par le même notaire le 22 mars 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de DAX, le 30 mars 2023, sous le numéro 23/00385, et a publiée au BODACC le 24 avril 2023.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

L23AL02345

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L23AL02140 parue le 29 avril 2023 concernant la SAS FINANCIÈRE PHILIPPE JACQUEMAIN il a lieu de lire :

Nouvelle dénomination **HOLDING PHILIPPE JACQUEMAIN - HPJ.**

Pour avis

L23AL02313

ADDITIFS

ADDITIF à l'annonce L23AL01919 parue le 22.04.23 dans les Annonces Landaises concernant la **SARL DESERT POINT** ; Il est également constaté la démission de Monsieur Pacôme CAIL de ses fonctions de gérant. Les gérants de la SARL sont Bastien FARGUES et Benoît CAIL. Formalités exécutées au RCS de DAX.

L23AL02253

ADDITIF à l'annonce L23AL01725 parue le 08.04.23 dans les Annonces Landaises concernant le **GFA L'ETABLE** : Il est également constaté la démission de Monsieur Hugo NAVARRO de ses fonctions de cogérant. Les gérants du GFA sont Pierre FARINA, Matéo ORNIA ALONSO et Apameh SEYED MOVAGHAR. Formalités exécutées au RCS de Dax.

L23AL02282

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 10 mai 2023)

SAS Legend Optique, 12 Route de Saubion, 40510 Seignosse, RCS Greffe de Dax 918 398 397. Commerces de détail d'optique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_462

SARL DL SERVICES 40, 14 Impasse du Granc Parc, Domaine du Parc, 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 901 169 557. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD 2 rue du 49ème RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_463

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 10 mai 2023)

SAS PANAQUI, Rue de Lahoun, 40220 Tarnos, RCS Greffe de Dax 513 995 639. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant administrateur Me Sylvain HUSTAIX, Administrateur Judiciaire, 7 chemin de la Marouette, Toki Lana, Bâtiment Nord 64100 Bayonne avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire EKIP' en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_464

Prescripteur,
Une annonce à Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lilles, Nantes...
Ne cherchez plus un correspondant,
LES ANNONCES LANDAISES
se chargent de tout
• un **gain** de temps,
• un seul **interlocuteur**,
• un meilleur **service**,
• une **fiabilité** de notre correspondant,
• aucun surcoût.

TENDANCES **BOURSE**

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 397,17	1,0%	14,3%	21,5%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 635,61	0,9%	13,3%	19,1%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 323,09	0,3%	14,0%	22,6%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 124,76	0,5%	7,4%	3,3%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	13 212,88	1,2%	20,8%	8,4%	13 291,64	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 764,09	0,3%	4,2%	7,6%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 955,48	2,3%	14,6%	19,2%	15 961,02	14 069,26	Allemagne
SMI	11 546,04	2,8%	7,6%	0,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	29 242,82	6,3%	12,1%	11,1%	29 242,82	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 357,67	0,9%	8,7%	11,8%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,05	-0,7%	3,8%	8,1%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-25,7%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	-17,6%	-23,8%	53,1%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,88	28,0%	153,1%	117,9%	2,93	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	-	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	494,00	4,2%	4,2%	4,7%	496,00	458,00	6,7%
EAUX DE ROYAN	90,00	15,4%	9,1%	-6,3%	91,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,39	-43,5%	-43,7%	-99,7%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,99	-3,6%	-35,3%	-61,8%	1,66	0,81	-
GASCOGNE	4,07	-5,3%	-8,9%	10,3%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	4,70	-23,2%	-2,9%	-48,6%	7,12	4,70	1,3%
GPE PAROT (AUTO)	1,89	5,6%	-11,7%	-10,8%	2,21	1,79	-
HYDROGENE DE FRANCE	15,36	-10,3%	-26,5%	-46,6%	22,70	13,86	-
HUNYVERS	12,80	-0,8%	8,0%	6,8%	14,85	11,90	-
I.CERAM	8,50	-11,9%	-16,7%	-41,4%	13,95	7,75	-
I2S	6,25	-3,1%	2,5%	25,0%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,18	-9,1%	24,2%	-45,9%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,17	-0,9%	1,9%	-28,7%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	2,85	-3,7%	85,1%	0,7%	3,13	1,47	-
LECTRA	27,80	-22,2%	-21,0%	-18,8%	40,70	27,75	1,7%
LEGRAND	85,64	8,9%	14,5%	9,8%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,19	-45,7%	-52,5%	-67,2%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,05	8,1%	0,4%	-4,7%	15,50	12,85	2,1%
POUJOULAT	24,10	0,8%	-13,3%	13,4%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,58	12,5%	38,8%	9,0%	4,91	3,40	-
VALBIOTIS	3,73	-5,1%	3,6%	-37,6%	4,44	3,00	-

ALIENOR CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

LE RETOUR DU « TRACTEUR TOUR » !

Du 25 au 30 mai prochains, des agriculteurs youtubeurs vont traverser les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, pour faire découvrir aux Français la richesse de leurs terroirs.

Par Vincent ROUSSET

© D. R.

25 mai | Saint-Astier > Saint-Jean-de-Blaignac
26 mai | Sainte-Hélène > La Teste-de-Buch
27 mai | Sabres > Cachen
28 mai | Preignan > Levit
29 mai | Labastide-Marnhac > Rocamadour
30 mai | Gabillou > Châlus

© D. R.

Suite au succès des deux éditions précédentes, les « Agriyoutubeurs » repartent à la rencontre des agriculteurs locaux. Le but de ce road trip paysan est d'informer sur les enjeux de l'agriculture française d'aujourd'hui et de demain. Ils veulent aussi mettre en lumière la diversité et le savoir-faire des métiers agricoles.
En 2022, les Agriyoutubeurs avaient rencontré en moyenne 300 personnes par journée sur les communes et exploitations visitées.

AGRICULTEURS INFLUENCEURS

C'est en 2021 que les agriculteurs influenceurs David Forge, Gaël Blard, Jean-Loup Chatard, Alexandre Richard et Alexandre Perault ont décidé de s'unir pour créer le Tracteur Tour. Cette année, cinq nouveaux agriculteurs rejoignent cette équipe qui fait preuve d'une forte solidarité : Étienne Fourmont, Marc Ponroy, Corentin Le Baut, Pauline Garcia et Bastien Couture.

NOUVEAUX HORIZONS

Bercés par l'agriculture depuis leur plus jeune âge, ils travaillent leurs exploitations avec passion et fierté.
Au fil des années, ils se sont développés et ont mis en avant une agriculture raisonnée et novatrice. C'est pour expliquer leur métier et attirer l'attention des nouvelles générations qu'ils ont lancé chacun leur chaîne YouTube. Échanger sur leurs méthodes de travail dans le respect du sol et de l'animal, partager des astuces et conseils sur les outils et matériels agricoles, se faire écouter et entendre au travers des différentes vidéos qu'ils postent, sont leurs principales motivations. Fin mai, ils sillonneront sept départements pour rencontrer le grand public, sensibiliser, échanger et débattre. Pour cette 3e édition, ils traverseront donc la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, avec au total plus de 900 kilomètres, à bord de trois tracteurs. Ils vont parcourir une douzaine de communes et d'exploitations (le matin pour les communes et l'après-midi pour les exploitations) afin de faire découvrir villes et villages, le quotidien des agriculteurs et donner à comprendre la complexité de leurs métiers pour sortir des a priori. Qu'ils soient céréaliers, éleveurs, viticulteurs, maraîchers, la même passion les rassemble : la terre et les animaux. À l'image d'un Tour de France, ces agriculteurs passionnés profiteront de cette aventure pour échanger en permanence avec leur communauté qui les suivra via les réseaux sociaux et aussi sur site, chaque jour, au cœur de l'événement.